

Charte du Tutorat :

Article 1 : Tout étudiant s'engage à arriver à l'heure lors des séances de QCMs sous peine d'être refusé dans l'amphithéâtre.

Article 2 : La carte des tutorats est la carte d'identité de l'étudiant au sein du TAM, c'est pourquoi l'étudiant s'engage à en prendre soin et à ne pas l'oublier sous peine de se voir refuser l'accès à la séance du tutorat.

Article 3 : Concernant la feuille de réponse, tout étudiant doit remplir uniquement les cases justes en utilisant un crayon HB. Il faut suffisamment noircir les cases pour que ce soit lisible par le lecteur optique. Pour les items faux, il faut laisser les cases libres.

Article 4 : Tout étudiant s'engage à RESPECTER LE SILENCE notamment pendant la correction pour ne pas gêner le travail des autres et par respect envers les tuteurs.

Article 5 : Tout étudiant présent en amphithéâtre s'engage à rester poli dans ses gestes et ses paroles pendant toute la durée de la séance notamment auprès des tuteurs, sous peine de sanctions de la part des tuteurs et des membres du bureau du TAM.

Article 6 : Les tuteurs sont des étudiants totalement bénévoles issus des filières sur lesquelles débouche la PASS/LAS. Les QCM ainsi que les corrections peuvent contenir des erreurs ou des ambiguïtés. Les étudiants sont priés de ne pas leur en tenir trop rigueur.

Article 7 : Il existe un forum sur le site du TAM (<http://tutorat-marseille.fr/forum/>) et un serveur discord (<https://discord.gg/cGcwnn9kte>) où les étudiants peuvent poser leurs questions.

Charte des Night Tutorats :

Article 1 : Tout étudiant s'engage à arriver à l'heure lors des séances, ainsi que dans la salle à laquelle il a été affecté, sous peine d'être refusé dans la salle.

Article 2 : Tout étudiant s'engage à rester dans le groupe dans lequel il a été affecté lors de son inscription.

Article 3 : Tout étudiant inscrit à une séance s'engage à être présent à celle-ci. Au-delà de deux absences, tout étudiant ne sera plus autorisé à participer aux séances.

Article 4 : Tout étudiant s'engage à respecter le silence pour ne pas gêner la compréhension des autres, et par respect envers les tuteurs.

Article 5 : Tout étudiant désirant participer à une séance devra s'inscrire à celle-ci avant la date fixée par le responsable, et ce, par un formulaire en ligne prévu à cet effet sur le forum et les réseaux sociaux du TAM.

Article 6 : Tout étudiant, présent dans la salle, s'engage à rester poli dans ses gestes et paroles pendant toute la séance, notamment auprès des tuteurs.

Article 7 : Les tuteurs sont des étudiants totalement bénévoles issus des filières sur lesquelles débouche la PASS/LAS, ils peuvent donc commettre quelques erreurs et les étudiants sont priés de ne pas leur en tenir rigueur.

Article 8 : Il existe un forum sur le site du TAM (<http://tutorat-marseille.fr/forum/>) et un serveur discord (<https://discord.gg/cGcwnn9kte>) où les étudiants peuvent poser leurs questions.